

Werk

Titel: Quelques observations sur les Mots d'emprunt

Autor: Salverda de Grave, J.J.

Ort: Erlangen

Jahr: 1907

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345572629_0023 | log21

Kontakt/Contact

[Digizeitschriften e.V.](#)
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

Quelques observations sur les Mots d'emprunt.

Par

J. J. Salverda de Grave à Leide.

Je voudrais réunir ici, en l'honneur du savant éminent à qui tous ceux qui se sont occupés du provençal doivent tant, quelques observations générales sur les mots d'emprunt, que m'a suggérées l'étude des mots français en néerlandais, et que je développerai dans un travail sur „Les Mots français en néerlandais“, qui paraîtra dans quelques mois.

Jusqu'à présent on a consacré aux mots d'emprunt dans plusieurs langues des études plus ou moins approfondies, mais on n'a pas encore, que je sache, essayé de placer ensemble tous les mots qu'une langue doit à l'étranger. C'est ce que j'ai entrepris pour les mots français en hollandais, en premier lieu pour me rendre compte de l'influence que le français a eue sur ma langue maternelle, et puis aussi dans le but de mieux connaître le phénomène de l'emprunt.

Si, pour répondre à la première question, je dus m'attacher surtout aux mots qui marquent des idées ou des objets nouveaux pour nous et que nous avons empruntés en même temps que ces idées et ces objets, il n'en était pas de même pour la solution de la seconde. En effet, quoi de plus naturel que la conservation du nom étranger pour l'objet emprunté? Si l'emprunt en était resté là, il n'y aurait pas de problème. Seulement, il y a en outre, dans chaque langue, des mots étrangers qui servent de dénomination à des idées et à des objets qui, à l'époque de l'emprunt, existaient depuis longtemps, quelquefois même de tout temps, chez le peuple qui empruntait. Et ce sont ces mots-là qui offrent le plus d'intérêt pour la question plus générale que je m'étais posée. Aussi, je leur ai donné une place à part dans le groupement que j'ai fait des mots français qui, depuis le 13^e siècle (date du début de notre littérature) jusqu'à nos jours, sont venus en Hollande. Ce n'est pas

ici le lieu de rendre compte de la méthode que j'ai suivie en recueillant ces mots ni de décrire les difficultés qu'on éprouve souvent à constater quels sont les mots qui sont réellement entrés dans la langue. Qu'il suffise de dire brièvement de quelle façon j'ai groupé ceux que j'ai cru pouvoir admettre dans mes listes.

Mon point de départ a été celui-ci : plus l'idée exprimée par l'objet est individuelle, personnelle, plus il prouve en faveur de l'influence française. La ligne à suivre était tout indiquée ; en commençant par les mots qui ont une signification très impersonnelle, et qui intéressent les hommes en général, je descends de plus en plus vers l'individu : les différents groupes sont disposés en manière d'entonnoir, ou si l'on veut, de nasse. Après les mots d'art et de science, qui ont un caractère presque international, je distingue deux groupes principaux : La vie publique de l'homme et L'homme dans la vie privée. Il y a entre ces deux groupes une séparation bien nette. Le premier comprend les mots qui se rapportent à l'homme comme citoyen et comme membre de la société et se subdivise d'après les terrains sur lesquels s'exerce son activité ; il a un caractère collectif, surtout dans la première rubrique (*Politique, Juridiction, Armée, etc.*) ; la seconde est déjà moins officielle (*Commerce, Industrie, Vie des champs, etc.*) et approche du second groupe. Celui-ci comprend les mots de la vie intime, et ici encore les cercles se rétrécissent à mesure qu'on avance. D'abord il y a les mots qui se rapportent à la vie extérieure de l'homme (*Maison, Nourriture, Vêtements, Jeux, Amusements, etc.*) ; ce sont en grande partie des noms pour des objets nouveaux pour nous, car pour l'arrangement de notre vie extérieure nous devons beaucoup aux Français. Je passe alors à l'homme dans ses rapports avec les autres hommes, et voici quelles sont les rubriques que je distingue : *Assistance et querelle, Amour (bonté) et haine (orgueil, hostilité), Énergie (sévérité) et faiblesse (souplesse), Politesse (respect, bonnes manières) et impolitesse (mauvaises manières), Sérieux (fidélité) et frivolité (mauvaise foi)*. Les mots qui composent ces rubriques désignent donc la manifestation extérieure du caractère de l'homme ; ils ont deux faces, l'un tourné au dehors, l'autre du côté de la vie intérieure. Il me semblait utile de faire une catégorie spéciale des mots qui expriment des rapports verbaux, pour bien faire ressortir combien un peuple qui possède une grande facilité d'élocution, comme les Français, transmet à un peuple qui par sa nature est plus silencieuse, de termes désignant les nuances de la parole ; on voit alors que sous ce rapport notre éducation a été en grande partie faite par les Français. Dans cette catégorie j'ai établi les divisions suivantes : *Interjections, Salutations,*

Titres, Mots de la conversation (mots qui servent à renforcer la pensée etc.), Flatterie et offense (invectives), Encouragement et désapprobation. Avec la rubrique suivante le cercle devient plus étroit: je m'y occupe de l'homme seul, et je cite d'abord les termes qui se rapportent à son extérieur (son *physique, les conditions de sa vie*), pour arriver enfin aux mots désignant les qualités d'esprit, de cœur et de caractère qui, pour constituer la plus petite de toutes les classes, n'en sont pas moins les plus intéressants à étudier. Il est vrai que, entre ces derniers mots et ceux mentionnés plus haut qui désignent en même temps la manifestation du caractère et le caractère lui-même, le besoin de la classification a établi une séparation trop rigoureuse; dans la réalité ces deux catégories de mots se confondent souvent; l'unique différence c'est que dans des mots comme loyal, cordial ce sont les actions qui caractérisent la nature de l'homme, ce qui fait qu'ils désignent plutôt la manifestation, tandis que des mots comme triste, caprice sont plutôt le signe d'un état d'âme. D'ailleurs, ai-je besoin d'ajouter que toute classification du genre de celle que j'ai faite doit nécessairement pécher par trop de rigueur? La nature ne connaît pas ces séparations nettes et absolues. C'est ce qui explique aussi pourquoi il m'a fallu faire un quatrième groupe de termes „généraux“, qui ne se laissent incorporer nulle part parce qu'ils ont chez nous un emploi très étendu et qu'il est impossible de déterminer la plus ancienne signification qu'ils ont eue ici.

Je laisserai dorénavant de côté les mots qui sont venus ici avec des idées ou des objets nouveaux, et qu'on pourrait appeler „techniques“, pour m'en tenir exclusivement aux mots plus personnels qui désignent des idées ou des objets déjà connus chez nous et que je nommerai „non-techniques“.

Mes longues listes comportent un certain nombre de conclusions, d'un intérêt local d'abord, et aussi en partie d'un intérêt plus général. Je ne parlerai que très brièvement des premières.

Ce qui frappe d'abord, quand on embrasse d'un coup d'œil d'ensemble les mots français non-techniques en hollandais, c'est que, contrairement à ce qu'on attendrait, les termes qui ont un sens défavorable ne sont pas moins nombreux que les autres. Comme les mots français ont dû être empruntés surtout par les classes les plus élevées et les plus cultivées de la société, on croirait qu'ils auraient plutôt un caractère de mondanité et que, par suite, ceux qui marquent des rapports de politesse etc. seraient supérieurs en nombre. De même, on s'attendrait à ne pas trouver de mots qui désignent les

„mauvaises manières“, les Français étant universellement reconnus pour des „magistri elegantiae“. Pourtant on trouve autant de termes pour les „bonnes“ que pour les „mauvaises manières“. L'explication de ce fait doit être celle-ci: les Français ne nous ont pas transmis tel ou tel usage de la vie mondaine, mais ils nous ont ouvert les yeux pour la différence qu'il y a entre les bonnes et les mauvaises façons de se conduire dans le monde. Et cette explication est corroborée par un mot appartenant à une tout autre rubrique, c'est-à-dire *blond*. Comme les cheveux blonds étaient l'apanage des Germains, il semble étrange que nous employions un mot français pour les caractériser. Ne serait-ce pas que l'on ne se rend compte d'une particularité qu'à la suite d'une comparaison, et que c'est chez les Français qu'on s'est d'abord aperçu de la nuance spéciale qui distingue le plus souvent les cheveux des peuples du Nord de ceux des Méridionaux?

Les conclusions plus générales que permettent les listes résultent d'une comparaison des mots français empruntés par le néerlandais avec ceux qu'ont empruntés d'autres peuples. Cette comparaison ne saurait être vraiment définitive tant que nous ne possédons pas de relevés aussi complets que possible des mots français en allemand, en anglais etc. Je l'ai entreprise pourtant, et elle m'a conduit à un résultat assez curieux.

Parmi les mots français en allemand relevés en grand nombre par F. Rümelin¹⁾, il y en a environ 300 qu'on peut considérer comme non-techniques; or de ces 300 il n'y en a que 42 que le hollandais n'emploie pas; tous les autres, donc les six septièmes, sont usités chez nous aussi. La différence la plus caractéristique est que nous avons plus de mots „généraux“; il est vrai que quelques-uns s'en retrouvent à la période du moyen haut-allemand. Voici ce que j'ai fait pour la comparaison de l'anglais. Dans l'*Introduction to English, French and German Phonetics* de Mlle. Laura Soames²⁾ un chapitre consacré aux mots étrangers, contient une liste de plusieurs de ces mots; j'y ai compté les mots français non-techniques, et j'ai constaté que les $\frac{2}{3}$ sont employés en hollandais également. Quant au suédois, mon ami M. Alfred Nordfelt, qui s'occupe de l'influence française sur sa langue, m'a écrit qu'il avait été frappé par la grande ressemblance que présente l'ensemble des mots français employés dans son pays et en Hollande.

J'ai essayé de confirmer et de préciser ces résultats en comparant entre eux les mots français employés dans les parlers locaux allemands et néer-

1) *Die Berechtigung der Fremdwörter*, Freiburg i. B., 1887.

2) London, 1899.

landais; il va de soi que, puisque ces patois représentent la vraie langue parlée, ils sont du plus haut intérêt pour l'étude des mots non-techniques. J'ai eu le bonheur de pouvoir me servir de plusieurs monographies importantes dont je cite en note les titres¹). Les parlers qui y sont traités appartiennent à des parties différentes de l'Allemagne, qui ont eu avec la France des rapports très différents entre eux. En effet, Forbach a appartenu à la France de 1735 à 1870, la contrée du Roer touche au pays wallon, et dans le Palatinat et à Berg et environs des colons parlant français se sont établis à diverses époques; par contre le Mecklembourg est trop éloigné de la France pour qu'on puisse supposer des rapports étroits entre sa population et les Français²). Il faut donc que la manière dont les mots français sont entrés dans ces parlers soit bien diverse. Nous sommes d'autant plus frappés de la grande ressemblance que présente le choix des mots empruntés dans ces différentes contrées. (Je ne peux pas donner ici les preuves de cette assertion, parce qu'il me faudrait alors imprimer au long les tableaux comparés des différents emprunts.) Or, si nous rapprochons ces mots de ceux qui s'emploient dans des parlers locaux hollandais, nous constatons également qu'il y a beaucoup de mots identiques. Et enfin, voici ce que nous apprend la comparaison de ces patois allemands avec le néerlandais: les mots qui ne se rencontrent qu'en Allemagne se rapportent à ceux qu'on trouve chez nous aussi, dans **M.** comme 1 : 2¹/₂, dans **N.** comme 1 : 2¹/₄, dans **R.** comme 1 : 2³/₄, dans **F.** (où je n'ai compté que les adjectifs et les verbes) comme 1 : 4¹/₂, pour les adjectifs, comme 1 : 3¹/₂ pour les verbes. On voit que **F.** se rapproche le plus du chiffre que nous avons trouvé pour les mots français en allemand, ce qui s'explique par les rapports intimes que cette localité a eus avec la France. Pour les autres, la fraction est à peu près la même. Pourtant, leur

1) R. Mentz, *Französisches im Mecklenburgischen Platt und in den Nachbardialekten* (Jahresbericht des Realprogymnasiums zu Delitsch.) T. I, 1897; T. II, 1898 (M). — J. Leithaeuser, *Galicismen in niederrheinischen Mundarten* (Jahresbericht des Realgymnasiums zu Barmen). T. I, 1891; T. II, 1894 (N). — L. Florax, *Französische Elemente in der Volkssprache des nördlichen Roergebietes* (Jahresbericht über das Realprogymnasium der Stadt Viersen), 1893 (R). — Ph. Keiper, *Französische Familiennamen in der Pfalz und Französisches im Pfälzer Volksmund*, Kaiserslautern, 1891 (P). — M. Besler, *Die Forbacher Mundart und ihre französischen Bestandteile* (Jahresbericht der Realschule in Forbach, Lothringen), 1900 (F).

2) C'est à dessein que je ne fais pas mention de l'occupation du pays sous Napoléon. Il me semble qu'on attache trop d'importance à ce fait passager. En Mecklembourg, de même que chez nous, la grande masse des mots français étaient entrés avant cette époque.

situation géographique exclut la supposition qu'ils aient connu ces mots par l'intermédiaire l'un de l'autre: tous ont dû puiser indépendamment dans le français.

Tout cela nous conduit nécessairement à cette conclusion que, chez les peuples germaniques, il y a des idées qu'on exprime de préférence par un mot français, sans que cette idée soit particulièrement française. Et, quoiqu'on ne voie pas pourquoi des idées comme „plaisir“ et „triste“, qui sont rendus chez nous et ailleurs par des mots français, étaient plutôt désignées pour cela que d'autres, le fait que cet emploi n'est pas isolé et se produit indépendamment sur plus d'un point, ne peut pas être l'effet du hasard.

A mon avis, il faut distinguer entre l'occasion qui a fait qu'un mot s'introduit dans un pays étranger, et la cause qui fait qu'il s'y établit définitivement. Or, pour le problème de l'emprunt, seuls les mots qui restent dans la langue étrangère importent. Tandis que les événements historiques, les rapports commerciaux et littéraires etc. qui ont donné lieu à l'emprunt sont d'un intérêt secondaire — d'ailleurs ils échappent le plus souvent à nos investigations — le fait essentiel et capital c'est que les étrangers font leur le mot emprunté. Or, la comparaison de tout à l'heure nous a mis en présence de ces mots dont le séjour à l'étranger est devenu définitif; elle nous apprend que le succès que certains termes ont hors de leur patrie est la résultante de conditions que nous ne pouvons encore déterminer complètement, mais dont l'existence ne peut être mise en doute.

Quelles sont ces conditions?

Dans un important article¹⁾ M. Alfred Nordfelt a résumé ainsi les causes qui déterminent l'emprunt des mots français: 1. Une idée ou une chose française conserve son nom; 2. contact personnel entre les Français et une population limitrophe; 3. euphémisme; 4. la France est supérieure sous de certains rapports, a. en culture, et par conséquent b. en fixité de langue; 5. influence politique; 6. harmonie et souplesse de la langue française; 7. prestige du latin.

Cette division ne me satisfait pas complètement; elle ne tient pas assez compte de la distinction que j'ai cru devoir faire entre l'occasions de l'emprunt et sa cause. Qu'un peuple d'une haute culture exerce de l'influence sur les autres, rien de plus vrai; mais cette observation ne sert qu'à déterminer le terrain de l'emprunt. Au contraire, par exemple le besoin de l'euphémisme, voilà qui, à lui seul,

1) *Om Franska Lånord i Svenskan*, dans „Nyfilologiska Sällskapet i Stockholm Publikation“, 1901, p. 55.

suffit à expliquer la présence de certains mots dans une langue étrangère.

Voici comment je vois les faits.

1. Occasions qui amènent l'emprunt: Contact personnel, liens politiques, rapports littéraires. J'ai déjà dit que le plus souvent il est impossible de déterminer pour un mot l'occasion par laquelle il s'est introduit dans un milieu nouveau. Seuls les mots empruntés à une époque très ancienne permettent quelquefois une séparation entre ceux qui sont dus au contact personnel et ceux qui sont entrés par la voie des livres; c'est que les premiers portent souvent une marque dialectale que n'ont pas les autres. Les mots politiques se distinguent souvent par leur signification, et je prends ici „politique“ dans un sens très large: termes militaires, juridiques. Mais en dehors de ces moyens très peu précis, il n'y a que le hasard qui nous permette quelquefois de connaître l'occasion de l'emprunt. Voici un exemple curieux. Nous employons *memoriseren* au sens de „apprendre par cœur“. D'après Godefroy le mot *mémoriser* se rencontre dans un texte français de 1488, au sens de „commémorer“ et est actuellement connu dans la Suisse romande avec la signification d'„apprendre par cœur“. Le mot néerlandais ne saurait être rattaché au terme signalé en 1488; il n'a pas la même signification et, en outre, il est très récent chez nous. Par contre, le sens que *mémoriser* a de nos jours dans la Suisse romande est exactement celui du mot hollandais. Maintenant, quand on songe que depuis longtemps des jeunes gens hollandais qui veulent se faire pasteur de l'église Wallonne en Hollande, ont en Suisse pour se perfectionner dans l'usage du français, il n'est pas trop hardi d'attribuer à leur entremise l'introduction du mot *mémoriser* en Hollande. Ce terme devait être familier à de futurs pasteurs qui s'intéressent naturellement à la question de savoir s'il vaut mieux apprendre par cœur les sermons ou bien les livrer aux surprises de l'improvisation. Voilà donc ce qui a amené l'emprunt. Mais qu'est-ce qui est cause que le mot est sorti de ce milieu restreint et qu'il a pris racine chez nous? La réponse à cette question relève d'un autre ordre de faits, auxquels nous passons maintenant.

2. Causes qui rendent l'emprunt définitif. Je ne me suis jamais caché que l'état actuel de l'étude des mots d'emprunt ne me permettrait que d'en entrevoir quelques-unes. Ici encore seule une étude comparée basée sur des relevés complets de mots étrangers dans différentes langues, pourra un jour donner des résultats définitifs. Voici les quatre causes que j'ai pu constater: a. L'idée ou l'objet désignés par le mot étranger, n'avaient pas de nom chez nous. Je n'insiste pas sur

ce cas, qui n'a de l'intérêt que pour la connaissance de la langue et du pays qui emprunte; b. Celui qui parle éprouve le besoin d'exprimer les nuances de sa pensée avec plus de précision que ne le lui permettent les mots indigènes. Il ne s'ensuit pas nécessairement que la langue qui fournit les nouveaux mots est plus riche que celle qui emprunte; le fait d'être un mot étranger, inusité d'abord, suffit souvent à lui faire exprimer la nuance voulue: ainsi *souple* et *tendre* s'emploient chez nous à côté de *lenig* et *mager*, et énoncent une idée d'élégance pour laquelle nous n'avons pas de terme spécial en hollandais. Et si *tante* est devenu chez nous, et dans tant de langues, le nom seul employé, c'est sans doute parce que primitivement ce mot, par son origine étrangère, exprimait une nuance de caresse ou de politesse. Dans les invectives, si fréquents parmi les mots d'emprunt¹⁾, le mot étranger renchérit sur le terme indigène; on sait que c'est surtout pour ces espèces de mots, dont le sens s'affaiblit vite, qu'on éprouve le besoin de renforcer; aussi le cas est fréquent qu'un mot injurieux d'origine étrangère est remplacé par un autre terme de même provenance. Or, c'est parce que si souvent les mots étrangers expriment les nuances les plus délicates de notre pensée qu'on les emploie surtout dans la langue familière, qui sert de véhicule à nos pensées les plus personnelles et les plus intimes; la langue officielle, qui s'adresse à plusieurs personnes à la fois, en contiendra beaucoup moins, parce que les pensées qu'elle exprime sont plus générales. c. La langue étrangère emploie un seul mot là où celle qui emprunte se sert d'une périphrase. C'est le cas du mot *memoriseren* dont il a été question tout à l'heure. En effet, en hollandais comme dans le français de France, l'action d'„apprendre par cœur“ est désignée par plus d'un mot. Les termes français qui sont entrés en hollandais fournissent beaucoup d'autres exemples de ce cas. Notamment, nous affectionnons des mots français pour des idées abstraites, collectives et générales, et il y en a qui sont devenus tout à fait hollandais. Je cite d'abord les mots nombreux en *age*, *té* et *ment*; ces suffixes sont même devenus vivants chez nous. Et tandis que *rival* n'a eu chez nous qu'une existence éphémère, *rivalité* y est le seul terme usité pour exprimer cette idée. Puis, il y a lieu de signaler l'emploi fréquent de mots français dans les inscriptions et les titres: parmi les termes de commerce un nombre considérable ne servent qu'à désigner différentes espèces de commerce et différentes catégories de commerçants. Il est à remarquer que les suffixes *iste*

1) Voyez Schuchardt, dans *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXVIII, 129: „Ein Schimpfwort wird besonders leicht aus der Fremde eingeführt“.

et *ier* sont également devenus vivants chez nous; or, très souvent ils servent justement à former des noms collectifs pour certains groupes de personnes. Et puisque ces cinq suffixes ont pris une si grande place, non seulement chez nous, mais aussi chez d'autres peuples germaniques, on a le droit d'attribuer la fréquence de ces mots et de ces suffixes au fait que les Germains par leur caractère individualiste manquaient de termes collectifs; et que, lorsque plus tard ils en ont éprouvé le besoin, ils les ont empruntés au peuple qui, plus que tout autre, aime les idées générales, les synthèses, les généralisations et les grands groupements. d. Le mot est introduit par euphémisme.

Une observation qui, si je ne me trompe, se dégage des pages précédentes est que toute guerre à outrance faite aux mots étrangers doit être inutile. Ici, pas plus qu'ailleurs, les efforts des hommes pour entraver l'évolution de la langue ne sont proportionnés aux résultats obtenus. Et si l'on réussit à faire accepter quelquefois un mot indigène à la place du terme emprunté, cela prouve simplement que ce dernier ne se trouve pas dans une des conditions qui déterminent la fixation d'un mot d'emprunt dans un milieu étranger.
